

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
15 AVRIL 2014

La séance est ouverte à 20h30.

Absents excusés : MM. VACHER, JOUQUAND, PASQUETTE

➤ **ATELIER COMMUNAL : AVENANT N°1 LOT 7 MENUISERIE ETS HUET-TIERCIN**

Dans le cadre du marché de l'Atelier communal, le conseil municipal valide un avenant en moins-value pour la partie menuiserie lot 7 en raison de la non-réalisation de travaux prévus initialement au marché : quincailleries pour blocs-portes, organigramme, butoirs, trappe d'accès, habillage de porte.

Marché de base	13 853.50 € HT
Avenant n° 1	- 173.50 € HT
Nouveau montant du marché	13 680.00 € HT

➤ **TRAVAUX VOIRIE 2014 : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE CURAGE DES FOSSES**

Monsieur Christophe GILLES, adjoint, présente les diverses propositions reçues des entreprises concernant le curage des fossés à faire sur 2014 (1 800 ml).

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise BRAULT de Combourtillé pour un montant HT de 1260.00 €

➤ **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS**

Une commission communale des impôts directs doit être constituée et composée du Maire ou de son adjoint délégué ainsi que de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal doit dresser une liste de contribuables, en nombre double, pour présentation à la Direction Régionale des Finances Publiques.

La proposition du conseil est la suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Christophe DELABARRE	Rémy FOUQUET
Thérèse VACHER	Odile BRAULT
Georges HUBERT	René COCHET
Claude GANDON	Maurice BOUVET
Jean-Paul BOULANGER	Joseph FORTIN
Romain MALLE	Chantal PANNETIER
Michel GARANCHER	Joseph FERRON
Françoise PIRON	Thérèse GARDAN
Joseph TROUVE	Francis HAMARD
Paul PICHOT	Gaston DUCLOS
Habitants hors communes	Habitants hors communes
Joseph MASSON	Pascal BERTIN
Ange ERARD	Marylène CHEMIN

➤ DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

L'article L2122-22 du CGCT donne au conseil municipal la possibilité de déléguer au Maire pour la durée de son mandat certaines de ses attributions.

Le conseil municipal décide de déléguer au Maire pour l'exercice de ce mandat toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 9 000 € HT ainsi que toutes les décisions concernant leurs avenants du contrat initial lorsque les crédits sont inscrits au budget.

➤ TERRAIN DE FOOTBALL : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR SA REGENERATION

Suite à la consultation lancée pour les travaux de régénération des deux terrains de football, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise MASSART de Montauban de Bretagne pour un montant HT de 4 699.10 €

➤ INDEMNITES DES ELUS

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la circulaire du Ministère de l'Intérieur en date du 24 mars 2014 concernant le renouvellement général des conseils municipaux ainsi que du décret n°2010-761 du 7 juillet 2010 relatif au calcul d'indemnités des élus.

La commune de Billé dispose d'une population totale de 1 050 habitants au vu du dernier recensement, la situant dans la strate de population comprise entre 1 000 et 3 499 habitants.

Le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire et des adjoints est égal au total de l'indemnité (*maximale*) du maire (43% de l'indice brut 1015) et du produit de 16.50% de l'indice brut 1015 par le nombre d'adjoints (4).

Le Conseil Municipal décide qu'à compter du 28 mars 2014, le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints titulaires d'une délégation ainsi que des conseillers délégués est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants :

Maire : 37 % de l'indice 1015 ;

Adjoints : 12 % de l'indice brut 1015

Conseillers délégués : 3% de l'indice brut 1015

FONCTION	NOM, PRENOM	MONTANT MENSUEL BRUT au 28/03/2014	POURCENTAGE INDICE 1015
Maire	M. BALLUAIS Daniel	1 406.54 €	37
1 ^{er} adjoint	Mme JUGUET Colette	456.18 €	12
2 ^{ème} adjoint	M. GILLES Christophe	456.18 €	12
3 ^{ème} adjoint	Mme FAUGRET Laurence	456.18 €	12
4 ^{ème} adjoint	Monsieur GODARD Thierry	456.18 €	12
Conseiller délégué	Mme PETIPAS Christine	114.04 €	3
Total mensuel		3 345.30 €	

➤ **AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG-PRESELECTION DES CANDIDATS A LA MAITRISE D'ŒUVRE**

Une consultation a été lancée pour rechercher un architecte pour l'aménagement du bourg tranche 3 (Du calvaire jusqu'à l'amorce de la rue de l'Eglise).

17 entreprises ont proposé une offre. La commission d'appel d'offres s'étant réunie le mercredi 9 avril, 5 candidats ont été présélectionnés en vue d'un entretien de négociation sur les éléments de leur offre et de leur prix.

Les 5 entreprises retenues pour la négociation sont :

- Ets TECAM de Fougères
- Agence LEBER de Guichen
- Atelier Parallèle de Rennes
- Agence SITADIN de Rennes
- Atelier du Marais de Fougères

DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES DIVERSES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET ORGANISMES DIVERS

Le Conseil Municipal désigne les délégués et représentants suivants :

- SMICTOM de l'Arrondissement de Fougères :
 - M. Vincent LEBEAUPIN délégué titulaire
 - M. Christophe DELABARRE, délégué suppléant
- Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) :
 - MM. Daniel BALLUAIS et Christophe GILLES, délégués titulaires.
 - MM. Patrick COLLIN, Pascal JOURDAN, délégués suppléants.
- Syndicat départemental d'énergie 35 (SDE 35)
 - Mme Laurence FAUGRET, délégué titulaire
- Syndicat Intercommunal des Eaux du Chesné
 - MM. Christophe DELABARRE et Christophe GILLES, délégués titulaires.
 - M. Thierry GODARD, délégué suppléant.
- Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon
 - M. Jean-Marie VACHER, délégué titulaire.
 - Mme Alexandra ORY, délégué suppléant
- Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Billé Combourtillé (SIRS)
 - MM. Daniel BALLUAIS, Laurence FAUGRET, Vincent LEBEAUPIN, délégués titulaires.
- SIVOM Billé Combourtillé Parcé
 - MM. Daniel BALLUAIS, Colette JUGUET, Christophe GILLES, délégués titulaires.
- Pays de Fougères
 - M. Daniel BALLUAIS, délégué titulaire.
- Correspondant Défense
 - M. Pascal JOURDAN, délégué titulaire.

- Centre Communal d'Action Sociale
M. Daniel BALLUAIS, Maire
Mme Alexandra ORY, Mme Méghann PASQUETTE,
Mme Colette JUGUET, Mme Céline JOUQUAND,
délégués du Conseil Municipal.

- MARPA de Parcé
M. Daniel BALLUAIS, Mme Colette JUGUET, délégués du Conseil
Municipal à l'Assemblée Générale
Mme Colette JUGUET, déléguée au Conseil d'Administration
Mme Céline JOUQUAND, déléguée du CCAS pour la MARPA

- Association de Gestion de la Cantine de l'Ecole
Mme Céline JOUQUAND, Mme Méghann PASQUETTE.

- Comité des Œuvres sociales
Mme Colette JUGUET, délégué représentant la personne morale
Mme Laurence BREGAINT, déléguée représentant les agents.

- Association sportive cantonale de Fougères Sud (ASCA)
Mme Alexandra ORY, déléguée titulaire
Mme Méghann PASQUETTE, déléguée suppléante

- CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement)
Mme Christine PETIPAS, Madame Colette JUGUET.

La séance est levée à minuit.